

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

84/24101/1382584

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**PROVENCE IQF**

IMPASSE CHARLES TELLIER  
84000 AVIGNON  
France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L' Isle Jourdain  
France

## I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

PRÉPARATION

## I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
  - production biologique avec une production non biologique

## II.5 Informations sur les activités réalisées par l' opérateur en tant que sous-traitant réalisant l' activité ou les activités pour le compte d' un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité ou des activités effectuées

### Procédés

Conditionnement de fruits, légumes, légumineuses et tofu

Réalisation d' une activité en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité

Congélation de fruits, légumes, légumineuses et tofu

Réalisation d' une activité en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité

Stockage de fruits, légumineuses, légumes et tofu

Réalisation d' une activité en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

14/04/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **17/03/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

84/24101/1382584

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**PROVENCE IQF**

IMPASSE CHARLES TELLIER  
84000 AVIGNON  
France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L' Isle Jourdain  
France

## Procédés

Surgélation de fruit, légumes, légumineuses et tofu

Transformation de fruits, légumineuses, légumes et tofu

Réalisation d' une activité en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité

Réalisation d' une activité en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

14/04/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **17/03/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

